

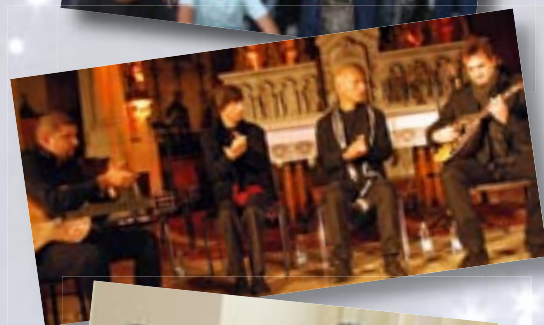


*La ville en fête*

**Dossier :**  
**urbanisme et logement**

# [Sommaire

Editorial	3
Brèves	4 - 5
Commerces à Mazan	6
<b>Dossier : urbanisme et logement</b>	<b>7 - 10</b>
Gens d'ici	11
<b>Compte rendu du conseil municipal</b>	<b>12</b>
Expression de l'opposition	12
Infos communales	13 - 16
Les rendez-vous de l'hiver	17
Etat civil - Infos pratiques	18
Page de Mazan Dynamique	19



MAZAN, bulletin d'informations municipales - Hiver 2011

Publication trimestrielle

Editeur : Mairie de MAZAN

Hôtel de Ville - 66 boulevard de la Tournelle

84380 MAZAN

Tél. 04 90 69 70 19

E-mail : [mairie-mazan@wanadoo.fr](mailto:mairie-mazan@wanadoo.fr)

Site : [www.mazan.fr](http://www.mazan.fr)

Directeur de publication : Aimé NAVELLO

Rédacteurs : Gérard Megel et Coralie Salmeron,

Crédit photos : Pierre Marilly, Gérard Simon,

Service communication mairie de Mazan,

KH communication

Maquette : KH Communication

Impression : Certifié Imprim'Vert - Papier 100% recyclé

Tirage : 3 000 exemplaires

ISSN : 1143-9769



# [ Edito

Malgré un automne particulièrement doux et agréable, chacun peut constater que le climat actuel n'est pas à l'optimisme.

Dès que l'on allume la télévision, ou que l'on ouvre le journal, les nouvelles alarmantes nous agressent : cataclysmes naturels de plus en plus dévastateurs et fréquents, pollution, crise, chômage, racisme, vols et agressions violentes, vandalisme gratuit, révolutions meurtrières, etc... Je pourrais continuer ainsi pendant des pages.

Un monde est en train de vaciller, il cherche un nouvel équilibre, de nouvelles assises, de nouveaux repères, de nouvelles perspectives d'avenir.

Alors malgré cette période d'incertitude, de manque de visibilité et d'inquiétude, nous nous efforçons, à notre échelle, de suivre une ligne droite et sûre pour faire évoluer notre village. Nous poursuivons de façon raisonnable mais déterminée, nos efforts pour la modernisation de nos infrastructures, l'embellissement de notre environnement, la sécurité de nos administrés, la solidarité envers les personnes en difficulté et l'aide à nos associations.

C'est pourquoi, Mazanaises, Mazanais, chers concitoyens, afin d'envisager un avenir plus rayonnant, je vous souhaite dès à présent de passer de très bonnes et de chaleureuses fêtes de fin d'année.



Votre Maire  
Aimé NAVELLO

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Aimé NAVELLO', written over a white background.

## INAUGURATION DU CHANTIER DES GARRIGUES,

mercredi 28 septembre

En présence du sénateur Alain Dufaut, Aimé Navello, Maire de Mazan, et Helen Adam, Président du syndicat Rhône Ventoux, ont inauguré le chantier Env'Ve sur l'assainissement collectif et la réhabilitation de l'eau potable du quartier des garrigues, le 28 septembre dernier.

Le réseau d'assainissement projeté va collecter les eaux usées de plus de 600 habitations soit près de 1800 habitants. Un véritable bouleversement qui amène une augmentation de 50 % du nombre d'utilisateurs du réseau collectif sur l'ensemble de la commune.

Un projet d'envergure qui permettra une meilleure protection de l'environnement, enjeu majeur de notre époque, tout en adaptant les équipements aux besoins actuels engendrés par les constructions.



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Mardi 11 octobre se sont déroulées les élections du conseil municipal des enfants en mairie salle du conseil. Onze classes des écoles primaires La Condamine, Mademoiselle Foussa et Saint-Dominique, soit environ 250 élèves ont défilé toute la journée pour élire leurs deux délégués de classe, qui les représenteront au conseil municipal des enfants.

Le mardi 18 octobre, les vingt-deux délégués ont élus leur petit maire. C'est Clément Bruchet qui assumera tout au long de l'année sa tâche avec motivation et enthousiasme : participation aux séances du Conseil municipal des Enfants, aux commémorations patriotiques mazanaises ainsi qu'à tous les grands événements qui animeront Mazan au cours de son « mandat ».



## POSE DE LA 1<sup>ère</sup> PIERRE EXTENSION CRÈCHE,

lundi 3 octobre

Christian Gonet, Président de la CoVe, Aimé Navello, Maire de Mazan, Raymond Palleiro, Président de la CAF, Alain Million, sénateur de Vaucluse et Raymond Ughetto, administrateur MSA, ont posé, de manière symbolique, la première pierre de l'extension de la Crèche Pirouettes. Ce projet est le fruit d'un long partenariat de la commune avec la CoVe qui a aujourd'hui la compétence petite enfance, la CAF et le Conseil Général du Vaucluse.



## EJA

Espace Jeune Ambulant

Etudes, formations : besoin d'en savoir plus ? Des questions sur votre avenir professionnel ? Un projet à réaliser ? Envie de bouger ? Vous avez entre 12 et 29 ans ? L'Espace jeune ambulant et ses animateurs vous attendent tous les mercredis de 17h à 19h, place du 11 Novembre.

Pour plus d'informations consultez le site : [www.udaf84.org](http://www.udaf84.org)



**CONCERT DE CHANTS GITANS,**

vendredi 11 novembre, à l'église.

Sous la direction artistique du chanteur gitan Tchoune et la coordination de Gil Aniorte-Paz, les artistes ont présenté une création forte et réjouissante, appartenant à la tradition gitane provençale, dans les langues catalane, espagnole, latine et provençale, le vendredi 11 novembre dernier à l'Eglise de Mazan. Organisé par la CoVe en partenariat avec la commune dans le cadre du Festival d'automne, le concert a accueilli un public de plus de 300 mélomanes.



**COMMÉMORATIONS**

Vendredi 11 novembre, Anniversaire de l'Armistice

Les Mazanaises et les Mazanais se sont rassemblés nombreux autour du monument aux morts pour commémorer la signature de l'Armistice de 1918.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OMS**

Le vote du nouveau bureau de l'Office Municipal des Sports s'est déroulé le 16 novembre dernier en présence des membres de l'OIS (office intercommunal des sports), de Marie-Françoise Bernard, adjointe au sport et du maire de Mazan. Les co-présidents Gérard Dejean et Jacques Bonamour, ont été élus à l'unanimité. Cette assemblée générale fut aussi l'occasion de réaffirmer l'importance du rôle de l'OMS auprès des associations sportives et de la commune.



**CONCERT POUR RESTAURER LE PATRIMOINE,**

samedi 29 octobre, à l'église.

Plus de 80 personnes sont venues assister au concert de musique baroque donné par l'ensemble Sarabande et la soprano Nathalie Chenu, à l'occasion de l'appel à souscription pour la restauration de la chapelle Sainte- Philomène.

L'ensemble sarabande composé d'interprètes virtuoses : Malvina Martille à la flûtes à bec, Catherine Morrison et François Picard au violoncelle, Elisabeth Picard au clavecin, accompagné par la soprano Nathalie Chenu, a permis au public présent de découvrir ou de redécouvrir la musique baroque du XVIIIe siècle à travers des compositeurs célèbres comme Haendel, Vivaldi.

Ce concert gratuit a été offert par la municipalité dans le but de faire connaître au public l'appel à souscription lancé en mars dernier en partenariat avec la Fondation du patrimoine, l'association culture et patrimoine et la Paroisse, pour la réhabilitation de la chapelle Sainte-Philomène située dans l'église de Mazan.

Tous les dons récoltés ont été reversés à la Fondation du patrimoine pour la restauration de la chapelle.



**RÉSULTATS DU WORLD GBC TOUR**

samedi 8 octobre, COSEC

Pour cette première édition du World GBC Tour, largement soutenue par la mairie de Mazan, les boxeurs mazanais ont comblé leurs fans et les spectateurs amateurs de boxe. En effet, David Codron, a marché dans les pas de son frère aîné, en remportant son premier titre européen par un KO à la 3<sup>e</sup> reprise, face au Croate Zoran Zvec. Marvin Sellam a gagné son combat en trois rounds et dans les règles du K1. Enfin, Bruce Codron a remporté pour la septième fois le titre mondial, après avoir mis KO le Georgien Kata Javakhia et le Croate Mario Agatic.



## LES BORGIA

Dans le cadre du Téléthon, Claude Mossé, historien de formation et passionné par la Renaissance, est venu conter l'histoire de la dynastie exceptionnelle des Borgia.

Sans jamais tomber dans la caricature des séries télévisées et soucieux de la vérité il a su le temps d'une soirée faire revivre tous les personnages de cette lignée.



Chères Mazanaises,  
Chers Mazanais,

Je voudrais, au seuil de cette année 2012, vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de prospérité.

La population de Mazan me témoigne depuis longtemps sa confiance et je l'en remercie.

Je sais que nombreux sont, hélas, ceux qui demeurent confrontés à de dures réalités. Aussi, depuis que je suis votre Député, j'ai employé mon énergie à améliorer le sort de chacun, je me suis attaché à aider dans leurs démarches les personnes qui m'ont sollicité, et à défendre les causes qui m'ont été soumises. C'est dans cet esprit, fidèle à mes engagements, que j'entends poursuivre mon action. Le rôle d'un Député est d'abord de voter les lois, mais je suis convaincu que son travail ne doit pas s'accomplir qu'à Paris, et qu'il est important de rester en contact permanent avec vos élus, la population et être à l'écoute des citoyens. C'est la raison pour laquelle j'ai créé, depuis des années, une permanence à Carpentras et une autre à Monteux, ouvertes tous les jours de la semaine, et me tiens à la disposition de chacun. Une permanence est également assurée en mairie de Mazan, le second lundi de chaque mois, de 17 h à 18 h sur rendez-vous.

Cette proximité me permet de faire en sorte que celles et ceux qui s'adressent à moi puissent obtenir toute l'attention et l'aide qu'ils sont en droit d'attendre.

Si vous pensez que je peux vous aider ou vous être utile dans vos démarches, n'hésitez pas à me rencontrer ou me contacter. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Chères Mazanaises, Chers Mazanais, je vous souhaite une bonne année 2012.



## Commerces à Mazan

### KINESIOLOGUE

Retrouver un bien être par l'écoute de votre corps est la devise d'Elyse Pascal, Diplômée d'une école de commerce, elle travaille pendant 14 ans dans une agence immobilière. La vie stressante qu'impose ce métier lui fait découvrir, après un



repos forcé, l'importance de prendre soin de soi. Elle s'engage dans une formation en kinésiologie et participe à de nombreux stages (Reiki, aromathérapie, brain gym...) à la suite desquels elle ouvre son cabinet.

Par sa pratique, elle accompagne les personnes qui ont envie de se prendre en main pour comprendre leur mal être, leurs douleurs persistantes, dénouer leurs émotions, ou améliorer leurs apprentissages (mémoire, concentration...).

Elle libère les énergies bloquées dans le corps pour rétablir l'équilibre physique, émotionnel, nutritionnel et énergétique. Elle utilise diverses corrections (énergétiques, points d'acupression, visualisation, mouvements...) qui s'adressent aussi bien à l'adulte qu'à l'enfant.

Elyse Pascal, 251 chemin pied marin N°1

Tél : 06 16 58 36 34 sur rendez-vous.

Site internet : [www.kinesiologie-vauclose.com](http://www.kinesiologie-vauclose.com)

## URBANISME ET LOGEMENT

De tous temps le besoin de trouver un toit s'est révélé une préoccupation et une obligation de base de l'être humain, pour se protéger des éléments naturels, développer une vie familiale et intégrer une organisation sociale. Les constructions, plus ou moins bien organisées ont ainsi traversé les âges.



Les paysages français affichent des identités régionales souvent fortes dans lesquelles les critères et repères esthétiques, les formes et les matériaux sont aisément identifiables. Une construction provençale possède sa typicité, sans confusion possible avec des réalisations bretonnes, alsaciennes ou basques. L'habitat est le reflet de critères locaux profondément enracinés, et en matière de construction, c'est le plus souvent le respect de la tradition qui s'impose.

Avec le Grenelle 1 qui fixe des principes nouveaux dans la réglementation de la construction en intégrant deux obligations, à savoir la préservation des ressources énergétiques et le respect de la protection de l'environnement, et le Grenelle 2 qui développe les moyens pour y parvenir, les paysages bâtis de l'avenir vont sans aucun doute évoluer. Au même titre qu'ont évoluées dans le passé les préoccupations des constructeurs. Pendant longtemps, le bâtisseur a été soucieux du solide. En bois, en pierres ou en métal, c'est la résistance qui primait. Puis est venu le temps, après la dernière guerre mondiale, de l'ère pratique : on s'isole du froid, du bruit, on distribue l'espace de façon fonctionnelle,

on ouvre à la lumière. Avec les années 2000 surgissent toutes les exigences environnementales, lesquelles s'ajoutent aux acquis antérieurs pour conforter l'habitat. Aujourd'hui, les prescriptions du Grenelle qui favorisent les matériaux capturant le carbone, tels le bois, la laine et la paille, les dispositifs de production d'énergie autonome, panneaux et chauffe-eau solaires ainsi que les dispositifs relatifs à la gestion et récupération des eaux pluviales sont de nature à bousculer les habitudes en matière de développement urbain.

### **Le cadre réglementaire de l'urbanisme**

Tout un arsenal législatif, en sus du Code de l'urbanisme, réglemente actuellement l'urbanisation et le logement. A commencer par la Loi SRU (Solidarité et Rénovation Urbaine), la Loi instituant le Droit Au Logement Opposable (DALO) et la Loi Mobilisation pour le Logement et Lutte contre l'Exclusion, notamment, sans oublier les prescriptions des Grenelle 1 et 2. La municipalité s'est résolument inscrite dans ces dispositifs obligatoires, avec pour objectif de réduire les écarts entre ce qui est prescrit et ce qui existe.



Cela pour permettre à Mazan une entrée progressive et maîtrisée dans la conformité et la modernité, deux conditions indispensables à l'épanouissement d'une population en plein essor.

Ainsi l'ancien POS (*Plan d'Occupation du Sol*) s'est révélé peu pertinent pour affronter les enjeux futurs. Sa révision et le passage en PLU (*Plan Local d'Urbanisme*) ont été prescrits le 11 décembre 2008. Une révision simplifiée pour la salle polyvalente a été arrêtée le 5 novembre 2009, une autre est en cours pour l'aménagement du quartier de la Bruyssande. Le diagnostic du PLU est approuvé, le PADD (*Projet d'Aménagement et de Développement Durable*) va l'être prochainement.

Outil de gestion locale de l'urbanisation, le PLU ne jouit que d'une liberté surveillée. Outre qu'il décline les grands principes, obligatoirement les grands principes des lois sous le contrôle des services de l'Etat, il ne saurait se dispenser d'une étroite cohérence avec ses grands frères qui sévissent au niveau de l'intercommunalité et au-delà, à savoir le SCOT (*Schéma de Cohérence Territoriale*) pour le syndicat mixte Comtat-Ventoux et PLH (*Plan Local de l'Habitat*) au niveau de la CoVe.

Urbaniser et aménager, ce n'est pas seulement construire pour loger les populations actuelles et à venir dans des conditions décentes. Rappelons que le dernier recensement signale pour la commune un taux de logements insalubres de 15%.

C'est prendre en compte les impératifs d'économie d'espace, face aux étalements jugés excessifs par les services de l'Etat. C'est ainsi qu'en un demi-siècle la population de Vaucluse a été multipliée par deux quand l'espace utilisé pour construire a été multiplié par 4. C'est aussi la raison pour laquelle la nouvelle réglementation fiscale instaure une taxe pour sous densité qui concernera les constructions sur grands terrains.

C'est mixer les divers types de construction : individuel, groupé et petit collectif, locatif et accès propriété, pour créer du lien social et ainsi éviter la ségrégation et les ghettos.

C'est intégrer la construction à l'environnement, appliquer le plan énergie climat, harmoniser habitat, emploi, transport, mettre en phase résidences et services publics...

C'est aussi gérer l'eau, l'assainissement, les réseaux d'énergie, les eaux pluviales, la fibre optique...

Bref, chacun aura compris que

la tâche s'est complexifiée pour les gestionnaires et les élus, dont on aurait tort de penser qu'ils souhaitent autre chose que le bien de leurs administrés.

## **Les prévisions de logements à l'horizon 2025**

La ville est entrée dans le champ des Lois SRU et DALO et se doit donc de quantifier la production de logements, libres et aidés à prix maîtrisés, sous le contrôle du Préfet.

La ville, comme l'ensemble du Comtat, reste un territoire attractif. L'essentiel de l'augmentation démographique se traduit par l'arrivée de personnes de plus de soixante ans. Ce phénomène va se poursuivre, mais en aucun cas au détriment des jeunes actifs autochtones, aux revenus majoritairement modestes, qui rencontrent de plus en plus de difficultés à se loger, et quittent ainsi la commune. Mazan est au cœur d'un secteur où la précarité des ménages est une réalité : plus de la moitié de la population n'est pas imposable, les revenus fiscaux sont inférieurs aux moyennes départementales et régionales. En fait, les deux tiers des habitants affichent des revenus qui leur permettent de prétendre à l'acquisition ou la location de logements aidés. La capacité des ménages à



Le quartier de la Feraille

investir et s'endetter pour se loger tourne autour de 150 000 € pour les primo-accédants et à un peu plus de 200 000 € pour les couples quadragénaires, offrant sur le marché libre immobilier respectivement des logements de 60 et 80 m<sup>2</sup>... Quand on sait que des terrains à bâtir de 1800 m<sup>2</sup> ont été négociés à 180 000 €, on prend conscience du fossé qu'il reste à combler.

Face à cette réalité, à savoir une offre peu en harmonie avec les besoins et les moyens de bon nombre de foyers, sous la pression des lois, l'action publique doit impulser une solution complémentaire au marché libre.

### Que prévoient les documents d'orientation, PLU et autres ?

Au recensement 2008, Mazan affichait 5585 habitants. A l'horizon 2025, toutes les études prévisionnelles convergent pour nous annoncer 7672 habitants, ce qui nécessitera, compte tenu de la réduction de la cellule familiale à moins de 2,5 personnes, environ 1100 logements nouveaux. A l'heure actuelle, au vu des contraintes réglementaires et du rappel du Préfet, la commune devrait offrir 469 logements aidés, accessibles aux demandeurs, alors qu'il n'en existe que 37.

Face à un pareil déséquilibre, la commune se doit de réagir et de prévoir la satisfaction de besoins croissants. A un point tel que le Préfet a d'ores et déjà simulé les pénalités à acquitter par la ville en cas de *statu quo* d'ici fin 2013, à savoir plus de 48 000 € !

Tous les secteurs constructibles ou réservés de la commune, qui représentent une superficie potentielle capable d'absorber le développement démographique futur des 40 années à venir, comporteront, dans le nouveau PLU, un taux de logements aidés (*locatifs et accessibles à la propriété*) lors des aménagements dans les années à venir. Pour garantir une véritable mixité sociale comme l'impose la Loi SRU, les logements aidés seront répartis sur un minimum de 8 à 10 sites judicieusement dispersés sur le ban communal : Bruyssande, Ferraille, Piol, Bigourd, Garrigues, Jonquier... Certains font déjà l'objet d'études détaillées pour combler le retard depuis 2007, chiffré dans le PLH.

**La Ferraille** s'impose en premier site aménageable, pour d'évidentes raisons : proximité du centre ville, secteur déjà constructible sans modification du POS. Ce quartier fait l'objet d'un projet de revitalisation urbaine et

de rééquilibrage démographique, dès lors qu'une véritable politique d'urbanisation maîtrisée part d'aménagements centraux pour gagner progressivement, de façon concentrique, les zones périphériques. C'est un regroupement de cabinets spécialisés - Conseil urbain, MG Concept Ingénierie, I-LOT architecture et Valteris - qui a réalisé la première phase de l'étude : Diagnostic et Synthèse, présentée le 25 octobre dernier à toutes les parties concernées.

Les premières propositions feront l'objet d'une présentation dans le courant du premier trimestre 2012.

### Quelques exemples de logements aidés programmés dans les communes du comtat

Aubignan	: 173
Caromb	: 65
Beaumes-de-Venise	: 28
Gigondas	: 3
Lafare	: 1
Suzette	: 2
Vacqueras	: 9
Crillon-le-Brave	: 6
Le Barroux	: 5
Mormoiron	: 37
Malemort-du-Comtat	: 33
Saint-Didier	: 32
Carpentras	: 719
Mazan	: 222



Première esquisse envisagée sur le quartier de la Bruyssande

## La Buysande

Ce secteur sera aménagé en premier. Les études sont réalisées, les acteurs (*architecte, paysagiste, constructeur*) désignés, le tout, comme pour le quartier de la Ferraille, dans un grand partenariat avec la CoVe, l'EPF (*Etablissement Public Foncier*). Ce sont quelques 70 logements qui y verront le jour, une partie en locatif, l'autre en accession propriété, des constructions individuelles, de l'individuel groupé et du petit collectif. Le Conseil Général

de Vaucluse, quant à lui, assurera le giratoire à l'intersection des deux routes de Mormoiron, l'ancienne et la nouvelle, ainsi qu'une partie du trajet piétonnier vers le centre ville, un parcours qui sera dès lors entièrement

sécurisé. Les unités d'habitation prévues ciblent les demandes locales : constructions neuves, aux normes BBC (*Bâtiment Basse Consommation*), du T2 au T4, avec un prix moyen accessible aux demandeurs de 2200 € du mètre carré.

## Le point de vue sur le marché immobilier

### Chantal Destruel, directrice de l'Agence Bersy.

- *Comment percevez-vous la demande à Mazan ?*

- Elle est très importante, la ville attire du monde de par sa position géographique, sa taille, ses paysages...

- *Pouvez-vous répondre aux demandes ?*

- En partie seulement, l'offre est loin de couvrir la demande. Particulièrement en matière de location où T2 et T3 sont grandement recherchés. Les gens veulent du logement confortable, facile d'accès, ouvrant de préférence sur un environnement végétalisé.

- *Quels sont les manques que vous ciblez ?*

- Des terrains d'abord : beaucoup de candidats à la recherche de petits terrains de 300, 400 m<sup>2</sup>, à un prix maximum de 80 000 €. Et puis du logement neuf à l'achat et à la location,



c'est la demande la plus forte. Les demandeurs recherchent du neuf, ne trouvent pas et se rabattent par défaut et de façon très transitoire sur de l'ancien et de l'ancien rénové, avec l'espoir de trouver très vite, ici ou ailleurs, le produit souhaité.

- *Et donc dans l'ancien ?*

- Les ventes sont difficiles, les produits restent longtemps en attente.

- *Quel produit précis est le plus recherché ?*

- Surtout des constructions récentes, comme à proximité de la Venue d'Aubignan, le Clos du Chêne...



Situation du quartier de la Buysande

# Josette Roy

## la couleur et la matière



Aussi loin qu'elle remonte dans son enfance, elle se voit dessiner. Il est vrai qu'à cette époque, que l'on pourrait qualifier de pré-électronique ou pré-informatique, les activités manuelles et artistiques meublent bien souvent les loisirs des enfants et des adolescents.

Elle n'en a cependant pas fait son métier, bien que la pratique artistique ait toujours constitué une échappatoire à sa profession d'éducatrice spécialisée. Echappatoire, pas seulement, complément aussi dès lors que les ateliers d'expression plastique ont de tous temps été intégrés à la thérapie des déficients mentaux.

Autodidacte, Josette ROY, à force de travail personnel, progresse, améliore et perfectionne sa technique picturale, et décide, il y a déjà vingt ans, de rajouter une troisième dimension à sa palette : elle passe à la sculpture. Couleurs et matières, deux champs désormais pour exprimer sa passion !

En parcourant son album photo, dont les premiers clichés remontent à l'ère du noir et blanc, la vie et la couleur s'imposent, explosent comme un hymne à la rencontre des autres. Ses aquarelles mettent en scène ses thèmes de prédilection : personnages, pèlerins, marcheurs en route vers l'évasion. Des fleurs aussi, des lavandes, paradoxalement peu appréciées dans leur région. Avec une économie de moyens, une capacité d'évocation à donner la vie, bref, faire et se faire plaisir avec peu de chose...une recette que ne renieraient pas les politiques en

période d'austérité.

Ses sculptures, œuvres de longue haleine, transforment essentiellement le noyer, son bois préféré, et le prunier. Des bois chauds, sensuels, devant lesquels elle affiche ostensiblement « *on peut toucher* ». C'est le corps, l'humain, la vie.

Josette ROY se considère comme une éternelle apprentie, c'est peut-être une constante d'artiste. C'est une fidèle des salons d'art régionaux où elle expose régulièrement. C'en est aussi une lauréate qui ne compte plus les prix glanés lors des éditions successives, y compris à Mazan où elle concourra à nouveau en janvier 2012 sur le thème des fleurs. Elle se livre peu. Modèle de modestie et d'humilité, elle pense sans doute que ses créations parlent pour elle, elles qui sont en partie inspirées de ses voyages et de la vie qui l'entoure : Sri Lanka, chemins de Saint-Jacques de Compostelle, lumière de Provence, laquelle lui tient particulièrement à cœur. Le parfum, la couleur, la vie.



# Conseil municipal

## Compte rendu du conseil municipal du 17 novembre 2011

Le Conseil Municipal de la Commune de MAZAN s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Aimé NAVELLO, Maire. Vingt-sept conseillers étaient présents ou représentés.

L'Assemblée a décidé :

- De donner un avis favorable sur le projet de périmètre d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin et des communautés de communes du Pays de Sault, des Sorgues du Comtat et des Terrasses du Ventoux.
- De déterminer le nombre et répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de la communauté issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin et des communautés de commune du Pays de Sault, des Sorgues du Comtat et des Terrasses du Ventoux.
- De donner un avis sur le projet de statuts d'un nouvel établissement public de coopération intercommunal issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin et des communautés de communes du Pays de Sault, des Sorgues du Comtat et des Terrasses du Ventoux.
- D'approuver l'évaluation des charges telle qu'elle ressort du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges relative à la Crèche Pirouettes.
- De renouveler la mission confiée à Habitat et Développement en signant la convention et le contrat y afférant ainsi

que de solliciter toutes subventions utiles à cette opération.

- De créer la Taxe d'Aménagement.
  - De prendre en charge dans le cadre du budget de la ville les frais liés à la procédure de délégation de service public des pompes funèbres.
  - D'adopter le budget supplémentaire Ville 2011.
  - De proposer un membre représentant la commune à la commission intercommunale des impôts directs.
  - De demander des subventions pour l'acquisition de matériel pour le service de Police Rurale.
  - D'autoriser M. le Maire à signer une convention avec ERDF pour exploitation d'un poste de livraison pour assurer la fourniture d'électricité de la future salle polyvalente.
  - D'instaurer un régime indemnitaire rénové, de mettre en place des astreintes et l'entretien professionnel pour le personnel communal.
  - De créer des fonctions d'ACMO et d'ACFI dans le cadre de la prévention des risques professionnels.
  - De renouveler la convention chèque loisirs.
  - De signer un avenant au contrat enfance jeunesse volet jeunesse pour l'organisation d'un « mini camp » par le Centre de Loisirs Pierre de Lune.
- Il a été pris acte de différents rapports 2010 des regroupements intercommunaux et des délégataires. De plus, Monsieur le Maire a informé l'Assemblée des décisions municipales qu'il a été amené à prendre depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

## Expression de l'opposition

### AGIR-POUR-MAZAN

L'année 2011 se termine avec toujours des questions sans réponse :

- la Ferraille : combien de logements sociaux ?
- l'assainissement collectif : les tarifs vont-ils continuer à flamber ?
- Le nouveau Plan Local d'Urbanisme: faut-il vraiment construire 400 logements sociaux ? et où ?
- La Salle des Fêtes : quel coût de fonctionnement ?
- Est-il raisonnable de regrouper les 530 enfants « primaire et maternelle » sur le site de la Condamine sachant que ça va coûter plus de 2 000 000 € ?
- Est-il raisonnable d'envisager une seule école publique pour notre village avec un objectif de 900 élèves ?

Mais il y a tout de même des certitudes :

- les impôts flambent : + 3,8%
- La facture de l'assainissement explose : +125% en 3 ans
- La commune s'endette de plus en plus : 4 930 000 € d'emprunt en 2011

Certains mazanais pensent qu'on va droit dans le mur, d'autres sont persuadés que la majorité pratique la politique de la « Terre Brulée ».

Un peu d'humour : lors du Conseil du 17 novembre, le maire nous fait voter le budget pour acheter un radar (attention au pv...). Il nous assure qu'il attend la délibération pour faire l'acquisition. Mais nous découvrons qu'il a déjà signé le contrat de maintenance. Curieux cette pratique : payer l'entretien avant l'achat.... Si notre maire fait comme ça pour des investissements plus importants, ça fait trembler.....

. Pour en savoir plus, rejoignez nous sur le Forum : agir-pour-mazan.fr/forum.

L'équipe des élus « Agir pour Mazan » vous souhaite de passer de Bonnes Fêtes de Noël et vous présente ses Meilleurs Vœux. Bonne Année, Bonne Santé pour 2012. Louis Bonnet, Françoise Jouve, René Cecchetto, Nathalie Mouriès, Sabrina Marillier-Dubois.

### GAGNONS ENSEMBLE à votre écoute

Nos meilleurs vœux pour tous : que 2012 vous apporte bonheur et santé. Bonnes Fêtes de fin d'année.

Alors qu'un régime de restrictions s'annonce, chaque jour plus rude, et que nombre de nos concitoyens connaissent des difficultés grandissantes, nous sommes tous victimes d'une crise financière et monétaire. Et les impôts municipaux augmentent (près de 4%), l'endettement aussi... (près de 5 millions en 2011) !

Aussi, rappelons au Maire notre volonté de voir respecter la meilleure utilisation des deniers publics et une grande transparence dans l'exercice de sa mission de service public. Par solidarité, il faut accroître l'appui municipal à celles et ceux qui ont des problèmes matériels.

Abandonnant son rôle tutélaire, le Maire délègue :

- Service de l'eau délégué à la SDEI ? Notre eau est parmi les plus chères de France !

- Abandon au Syndicat Rhône-Ventoux des décisions relatives à l'assainissement collectif ? Les habitants des Garrigues sont seuls face aux entreprises ! Pas de concertation sur les travaux, encore moins sur les prix(!), pas de médiation, pas d'information municipale. Qu'en sera-t-il pour la Peyrière ?

- Plus encore... la cantine des élèves Foussa confiée à l'extérieur, comme le portage des repas à domicile pour nos anciens... demain les pompes funèbres confiées à une entreprise privée...

Sans compter les transferts obligatoires à la COVE (crèche municipale...)

Alors, faut-il vraiment engager la construction d'une nouvelle école pour 8 à 900 élèves alors que Foussa a besoin de travaux de rénovation ? Ne parlons pas de la salle des fêtes qui verra certainement son budget prévisionnel dépassé et un coût de fonctionnement non chiffré ! Lidija Samama, Guy Matteudi.

## SCOT

### Schéma de Cohérence Territoriale

Le document se trouve en phase finale, il a été approuvé par les élus. En résumé :

#### 1. Les cinq principes d'urbanisation

- Réinvestir le tissu existant
- Enrayer le mitage
- Limiter les extensions urbaines nouvelles
- Favoriser la densification du territoire
- Fixer les limites d'urbanisation

#### 2. Développer les conditions d'un habitat pour tous sur le territoire

- Diversifier l'offre de logements pour assurer une solidarité territoriale
- Limiter la consommation d'espace en favorisant l'intensité territoriale
- Mieux coordonner modes d'urbanisation et déplacements

#### 3. Renforcer l'attractivité du territoire et garantir sa spécificité agricole

- Soutenir et organiser le développement économique
- Assurer un développement commercial équilibré
- Favoriser un tourisme durable
- Garantir les conditions de maintien de l'activité agricole

#### 4. Organiser la mobilité durable

- Mieux hiérarchiser le réseau viaire
- Organiser et développer les transports en commun
- Rationaliser les déplacements vers Carpentras
- Développer les modes doux
- Développer une politique de stationnement cohérente avec les autres orientations retenues

#### 5. Asseoir le développement sur les richesses et les ressources du territoire

- Préserver les paysages emblématiques
- Structurer une trame naturelle et paysagère
- Economiser et préserver les ressources locales
- Economiser et préserver les ressources locales
- Garantir la qualité du cadre de vie
- Prendre en compte les enjeux énergétiques et climatiques



## RHÔNE-VENTOUX

Les travaux concernant l'adduction d'eau et l'assainissement des Garrigues continuent bon train, conformément à l'échéancier initialement arrêté. Avec, bien entendu quelques désagréments temporaires lorsqu'il faut provisoirement barrer des routes, mesures cependant obligatoires.



## OPÉRATION FAÇADES

Habitat et Développement, partenaire et conseil de la commune en matière de rénovation de l'habitat, assure ses permanences en mairie, conjointement avec Monsieur Commune, Architecte du CAUE (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*) le deuxième jeudi du mois, l'après midi, et le quatrième jeudi du mois, le matin. .

La prestation assurée s'adresse aux propriétaires privés désireux d'améliorer et de rénover l'habitat. Elle concerne l'intégralité de la demande : le montage des dossiers, les demandes de subventions auprès des financeurs comme l'ANAH (*Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat*), les diverses caisses de retraite, la MSA notamment, l'Association pour le Logement des Grands Infirmes, ainsi que la ville pour le ravalement des façades. Cette dernière opération, qui peut intéresser les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants, a déjà concerné bon nombre de façades sur le tour de ville et dans le bourg. Elle est reconduite pour 7 façades en 2012, le nombre de demandeurs risquant quelque peu de connaître une baisse en raison de la conjoncture. Rappelons que la subvention est allouée par la Mairie, avec des participations du Conseil Général et du Conseil Régional, et plafonnée à 2 000 € par opération. Pour toute information ou rendez-vous, renseignement en Mairie au bureau de l'urbanisme.



## ILLUMINATIONS, C'EST BEAU UNE VILLE LA NUIT

Le tour de ville en est un bel exemple. Lors des travaux de rénovation et d'extension du réseau public d'éclairage, travaux relativement récents même si l'on a l'impression que cela ne fut jamais autrement, la ville a résolument opté pour l'originalité : enfouissement dans le sol, illumination indirecte pour la mise en valeur des détails architecturaux remarquables et remarqués depuis lors, les rives de l'Auzon... Un bel effet lumineux, une belle sécurité aussi, que les usagers n'ont pas manqué de constater et d'apprécier.



Depuis quelques semaines, un éclairage et une décoration de circonstance complètent les lumières permanentes d'origine, et annoncent les fêtes de fin d'année. Patiemment mais sûrement, sans excès et avec élégance, chaque année des acquisitions nouvelles viennent compléter et embellir l'existant. Un vrai plaisir pour les yeux, un réel agrément pour le badaud, et sans doute un réveil de l'âme d'enfant qui sommeille en chacun et lui rappelle la magie et la féerie de Noël.

Grâce aux efforts de la municipalité, c'est beau une ville la nuit. C'est encore plus beau, une ville la nuit, en période de fête...



## L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA RÉVISION DU POS

Après la phase diagnostic, la phase 2, PADD (*Projet d'Aménagement et de Développement Durable*) est sur le point d'être finalisée. Les enjeux et les orientations épousent de près, à la fois les impératifs réglementaires tout comme les spécificités de Mazan.

### Les principaux enjeux pour Mazan.

- Valorisation du centre ancien et maîtrise du développement urbain
- Développement agricole et préservation des paysages
- Sauvegarde du milieu naturel et protection contre les risques

### Les orientations

- Conforter l'importance et le rôle du bourg historique en valorisant ses abords, en le requalifiant pour une identité réaffirmée, et en le maintenant au cœur de l'agglomération
- Maîtriser le développement urbain et valoriser le cadre de vie par une utilisation économe et équilibrée des sols, et répondre aux besoins de la population en matière d'habitat (mixité sociale)
- Préserver l'activité agricole et sauvegarder les paysages emblématiques ainsi que le patrimoine bâti
- Valoriser les milieux naturels, les préserver et se prémunir des risques recensés en vivant avec l'Auzon et ses affluents.



## POLICE RURALE, NOUVELLE RECRUE

Franck Allemand, nouveau garde champêtre, est venu renforcer l'équipe mazanaise. Il a intégré la police rurale début octobre. Avignonnais d'origine, où il a poursuivi toutes ses études, il a tout d'abord passé cinq années dans la police nationale à Carpentras. Après son admission au concours de gardien de la paix en 2009 il rejoint Montbéliard jusqu'en 2010, puis intègre l'équipe locale. Passionné de sports de combat et de sports mécaniques, il est marié et père d'un petit garçon.



Bienvenue à Mazan, qui est officiellement rattaché à la Gendarmerie de Mormoiron depuis le 16 décembre, et auprès de laquelle devront être effectuées les démarches administratives qui relèvent de sa compétence.

## RAPPEL : LE POINT ÉCOUTE AIDE AUX VICTIMES

L'aide aux victimes a déjà fait l'objet d'une information dans Mazan info de l'été 2011. C'est un service gratuit, accessible à tous, victimes de toutes sortes, dégradations, violences, agressions...

C'est un service d'écoute, d'aide et d'information sur les droits. L'AMAV (*Association de Médiation et d'Aide aux Victimes*) a son siège à Avignon, intervient sur tout le département, et travaille en lien avec les services de police, de gendarmerie, les tribunaux, les avocats. Des permanences se tiennent dans les communes de la CoVe. Renseignements et rendez-vous au 04 90 86 15 30.

## LE SIBSOMV

Le syndicat a fait procéder à des travaux d'entretien le long de l'Auzon, travaux surtout d'élagage pour ne pas ralentir le débit de la rivière, et travaux de consolidation des berges, pour les mêmes raisons et dans un souci de stabilisation. Malheureusement, il est à déplorer qu'il subsiste encore quelques riverains récalcitrants qui refusent de prendre en considération l'intérêt collectif de protection contre les inondations en empêchant l'accès des équipes sur leurs parcelles.

Le syndicat se trouve actuellement, en quelque sorte, à la croisée des chemins. La question de son avenir lui est clairement posée. Les communes lui ont transféré la maîtrise d'ouvrage des travaux à effectuer dans le lit et sur les berges, et l'ont même identifié comme compétent pour la gestion du risque d'inondation sur le bassin versant. Or le cadre juridique et les capacités financières du syndicat n'ont pas évolué corrélativement avec la montée en puissance de ses missions. De plus en plus de difficultés à travailler sur les ouvrages de protection sans se heurter aux



problèmes de la propriété privée, et de prendre ainsi des responsabilités juridiques sans moyens adaptés...

Avec l'évolution de l'intercommunalité annoncée dans la Loi de modernisation, quel sera donc son avenir ? Se dissoudra-t-il dans une grande intercommunalité, fera-t-il évoluer son statut et ses finances pour répondre aux missions que les communes adhérentes attendent de lui ? C'est aux maires de répondre à cette alternative, toujours est-il que dans tous les cas, directement ou par l'intermédiaire d'une nouvelle structure administrative, il faudra que le contribuable finance. Réponse peut-être courant 2012.

## LA STATION D'ÉPURATION ET LES EAUX CLAIRES PARASITES

Le fonctionnement de la station d'épuration est régulièrement perturbé par des arrivées d'eaux claires en temps de pluie. En effet, les eaux pluviales sont dirigées à tort dans le réseau d'assainissement, par le biais de raccordements que la réglementation n'autorise pas.

Pour l'année à venir, le syndicat va réaliser des travaux de réhabilitation du réseau, à charge pour chacun d'agir pour une gestion durable du réseau d'assainissement, en veillant à ne pas réunir assainissement et eaux pluviales.

Pour les branchements neufs, les travaux de raccordement en privé doivent faire l'objet d'un contrôle en tranchée ouverte par un agent de la S.D.E.I. (société fermière du réseau assainissement). Pour cela, il vous appartient de contacter le secrétariat de l'Agence Rhône Comtat au 04 90 63 61 69.

## NOUVELLE NUMÉROTATION

Afin de permettre une bonne distribution du courrier, le service de la Poste vous demande de libeller correctement votre adresse.

Cette adresse doit comporter :

Votre nom et prénoms, le numéro de voirie suivi du nom de la voie et le cas échéant le nom du lotissement et le numéro de lot.

Les boîtes aux lettres doivent également comporter le nom et prénoms et le N° de lot.

La commune fournit gracieusement au nouveau propriétaire une plaque de numéro, il suffit pour cela de prendre contact avec le service de l'urbanisme.



## RENDEZ-VOUS D'HIVER

### **Samedi 14 janvier, Goûter des retraités**

Cantine Condamine  
Animé par Jean-Bernard Plantevin et ses musiciens  
Inscriptions en mairie au 04 90 69 70 19 ou auprès du Foyer des écoles.

### **Samedi 21 janvier, conférence sur « le retour des loups en France et en Provence »**

De 16h à 19h, salle de la Poste  
Animé par un spécialiste de l'INRA et organisé par Jean APTEL et APCS (Association Philosophique Culturelle et Sociale de Mazan)

### **Du 18 janvier au 15 février, XX<sup>e</sup> salon de peinture**

Cette année le salon de peinture organisé par l'Office du Tourisme a pour thème « Florales, des fleurs et des bouquets pour les 20 ans du salon ».  
Une vingtaine de peintres amateurs et professionnels exposeront leurs travaux à l'office du tourisme.  
Venez voter nombreux, pour votre tableau coup de cœur et lui permettre de remporter le prix de la ville.  
Pour plus de renseignement 04 90 69 74 27



### **Samedi 28 janvier, Coupe Fuji (Judo)**

14h, COSEC  
Des jeunes judokas de tous niveaux et venus de la France entière s'affronteront lors au cours de cette journée.

### **Samedi 28 janvier, Conférence « Guyanes d'Afrique, Guyane d'Amérique »**

20h30, salle de la Poste  
Animée par Maurice Thuilière et proposée par l'association Culture et Patrimoine

### **Dimanche 12 février, Loto de la Paroisse**

15h, Ecole Saint Dominique

### **Samedi 18 février, « Les pieds et les mains »**

par la compagnie Kta Imaginairlines  
Contes traditionnels et musiques, dès 6 ans  
10h, salle de l'allée, entrée libre  
De l'Extrême au Moyen-Orient, de la Russie

aux Balkans, de l'Amazonie à la forêt de Merlin, de la Scandinavie au Magreb, selon l'humeur et le temps goûtez la parole ancienne, savourez la sagesse, appréciez l'aventure, la vieille, vieille aventure du conte.  
Ce spectacle est proposé par le service culture et patrimoine en coordination avec la bibliothèque municipale de Mazan.



### **Samedi 18 février, Journée rivière propre**

RDV à 14h place du 11 Novembre  
Organisée par l'association La Truite mazanaise

### **Samedi 25 février, conférence sur « La famille Raxi de Flassan, compagnons de Lapeyrouse**

20h30, salle de la Poste  
Animée par Didier Arnaud et proposée par l'association Culture et Patrimoine.

### **Samedi 24 mars Carnaval de Mazan**

Départ 14h, sur la place du 8 mai  
Cette année le carnaval a pour thème le Brésil.



Venez nombreux vous déhancher sur les rythmes endiablés des batucadas.  
Au programme : jugement du Caramentran, majorettes, goûter offert. Un bal costumé clôturera

la journée. Pour plus de renseignements, contactez l'Espace Jeunes au 04 90 29 52 27.

### **Samedi 24 mars, vidéoconférence sur le Népal**

20h30, salle de la Poste  
Animée par Monsieur et Madame Bolton et proposée par l'association Culture et Patrimoine.

## Naissances

### Septembre

**Casado** Bastien  
**Combe** Nathan  
**Cardon** Maxence  
**Relet** Clémence  
**Bois** Clément  
**Etti** Cassandre  
**Beaudenon** Timothée

### Novembre

**Fromont** Lucas  
**Marcellin** Dos Santos Ruben  
**David** Alice  
**Vandenhove** Mounier Kayliah

## Mariages

### Octobre

**Augier** Serge et **Amy** Mirreille

### Novembre

**Vella** Rémy et **Poirot** Martine

## Décès

### Septembre

**Chantoiseau** Christiane,  
épouse **Ostallier**  
**Challiès** Marguerite,  
épouse **Conil**  
**Straub** Pierre, époux **Kratz**

### Octobre

**Menarguez** Ramon  
**Peter** Germaine,  
épouse **Engasser**  
**Ponce** Pierre, époux **Ombry**  
**Berger** Patrick

### Novembre

**Jeannin** Yves époux **Bailly**  
**Djordjalian** Garabed,  
époux **Garabédian**

## Médecins de garde

### Docteur Brenguier

Tél : 04 90 69 88 67

### Docteur Caut-Poitout

Tél : 04 90 69 63 15

### Docteur Coste

Tél : 04 90 69 77 68

### Docteur Guerin

Tél : 04 90 69 78 80

### Docteur Turturica

Tél : 04 90 29 67 78

### Octobre

Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 :

Docteur Brenguier

Samedi 8 et dimanche 9 :

Docteur Brenguier

Samedi 15 et dimanche 16 :

Docteur Caut-Poitout

Samedi 22 et dimanche 23 :

Docteur Turturica

Samedi 29 et dimanche 30 :

Docteur Guerin

### Novembre

Mardi 1<sup>er</sup> :

Docteur Guerin

Samedi 5 et dimanche 6 :

Docteur Coste

Vendredi 11 :

Docteur Brenguier

Samedi 12 et dimanche 13 :

Docteur Brenguier

Samedi 19 et dimanche 20 :

Docteur Caut-Poitout

Samedi 26 et dimanche 27 :

Docteur Turturica

### Décembre

Samedi 3 et dimanche 4 :

Docteur Guerin

Samedi 10, dimanche 11 :

Docteur Coste

Samedi 17 et dimanche 18 :

Docteur Brenguier

Samedi 24 et dimanche 25 :

Docteur Caut-Poitout

Samedi 31 et dimanche 1 janvier 2012 :

Docteur Turturica

*Permanences à titre indicatif, changements possibles. Se renseigner auprès des médecins.*

## Permanences

### En Mairie

#### Architecte conseil

2<sup>e</sup> jeudi du mois l'après midi 4<sup>e</sup> jeudi du mois le matin.

Sur RDV au service urbanisme de la mairie  
04 90 69 47 87.

#### Habitat et Développement

(opération façade) Les jeudis de 14h à 17h

#### Au local social de la Condamine

**Conseil en formalités administratives, CCAS**  
424, chemin des écoliers.

Tous les matins 04 90 69 52 55.

#### Assistante sociale

Le jeudi sur RDV au Centre Médico social  
04 90 63 95 00.

#### Consultation des nourrissons

Sur RDV au Centre Médico social 04 90 63 95 00.

#### Conciliateur de Justice

Sur RDV au 04 90 69 70 19.

#### Association de Médiation et d'Aide aux Victimes

2<sup>e</sup> vendredi du mois sur RDV au 04 90 86 15 30.

#### Permanences des élus

Sur rendez-vous au 04 90 69 70 19

**Aimé Navello** - Maire de Mazan

**Claude Lautier** - Finances et développement économique

**Alain Rimbert** - Sécurité, police stationnement, foires, marchés occupation du domaine public, commerce et artisanat

**Roselyne Sultana** - Affaires scolaires, culture

**Gérard Megel** - Urbanisme et environnement.  
Mercredi matin

**Alain Pichot** - Travaux en bâtiments, voiries, affaires agricoles. Mercredi matin

**Yvette Long** - Affaires sociales, tourisme, mise en valeur du terroir.

**Marie-françoise Bernard** - Jeunesse et sport  
Jeudi matin

## Numéros d'urgence

**Pompiers** : 18

**Samu** : 15

**Police secours** : 17

**Police Municipale** : 04 90 69 77 28

**Commissariat Carpentras** :

04 90 67 62 00

**Gendarmerie de Carpentras** :

04 90 63 09 00

**Urgences Hôpital Carpentras** :

04 32 85 90 00

**Pôle Santé** : 04 32 85 88 88

**Maternité Carpentras** :

04 32 85 88 88

**Synergia polyclinique** :

04 32 85 85 85

**Centre Anti-Poison** :

04 91 75 25 25

**Centre Grands Brulés** :

04 91 94 16 69

## Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public des services municipaux

#### Police Rurale

04 90 69 77 28

#### Administratifs

#### Accueil et population

A compter du 01/01/2012, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

04 90 69 70 19 - Site : [www.mazan.fr](http://www.mazan.fr)

[mairie-mazan@wanadoo.fr](mailto:mairie-mazan@wanadoo.fr)

#### Direction générale des services :

04 90 69 70 19

**Cabinet du Maire** : 04 90 69 70 19

**Urbanisme** : 04 90 69 47 87

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

**Communication** : 04 90 69 70 19

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

**Affaires scolaires / Ressources**

**humaines** : 04 90 69 47 86

Lundi et mercredi de 9h à 12h

#### Comptabilité / Marchés publics :

04 90 69 47 86

#### Services techniques

: 04 90 69 80 20

Du lundi au vendredi de 8h30 à

12h – 14h à 17h (sauf vendredi 16h)

#### Pôle social :

Tél 09 63 60 90 36 - Fax 04 90 69 52 55

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h –

13h30 à 17h. Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous les mardis après-midi

de 13h30 à 17h

**Espace jeunes** : 04 90 29 52 27

Du lundi au vendredi 14h à 19h

**Bibliothèque municipale** : 04 90 69 82 76

Lundi et mercredi de 15h à 18h

Mardi de 16h à 18h - Samedi de 10 à 12h

**Office de tourisme** : 04 90 69 74 27

Du lundi au vendredi de 9h à 12h – 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h – 14h à 18h



Jérôme Cremona

Café Le Siècle  
204, avenue de l'Europe  
00 33 (0)4 90 66 19 87  
contact@cafelesiecle.com  
www.cafelesiecle.com

mazandynamique.com

des entreprises proches de vous...



Savoir Faire & Juste Prix

Les Opticiens Libres<sup>®</sup>  
Première Catégorie - Fabricant de France

Le prix d'Internet  
le service en +

Exemples :

(verres et montures)

Forfait vision de près : 29 €

Forfait verre progressif : 99 €

Livraison à domicile

Tiers payant

Mutuelles conventionnées

@ Optique - Surdité

274, Avenue de l'Europe

Tél 04 90 69 69 46 - Fax 04 90 69 86 75

mazan.optique@cegetel.fr

" Les soupes en Ribambelle "

passent à Mazan pour la première année.  
Les inscriptions pour ce concours se  
font au restaurant l'Oulo  
04 90 69 87 64 ou  
restaurant.loulo@wanadoo.fr  
Le concours aura lieu  
le mercredi 18 janvier 2012 à l'Oulo.

**SUPER  
TOMBOLA**

organisée par  
mazandynamique.com

**GROS LOT :**  
un IPAD  
à gagner



Ticket 2€  
en vente  
chez les commerçants

Le tirage de la tombola aura lieu  
le **mercredi 18 janvier 2012**  
lors du concours " des soupes en ribambelle " à 18h30 chez l'Oulo  
500, la Venue de Mormoiron



REMBERT AURAGNIER S.  
101, ch. de Mormoiron - 84380 Mazan  
Tél. 04 90 69 61 02  
www.rembert-auragnier.com

**BOUCHERIE CHARCUTERIE BRUNET**

Viande labellisée - Charcuterie artisanale - Traiteur

191, Avenue de l'Europe - Tél 04 90 30 70 25

Heures d'ouverture

Du mardi au samedi de 7h30 à 12h30

et de 15h à 19h30.

Dimanche de 7h30 à 12h00

Automobile,  
Habitation,  
Santé,  
Prévoyance,  
Epargne



**Groupama**

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et  
de 13h30 à 17h30

Tél. : 04 90 69 75 29

Fax. : 04 90 69 66 49

54, Chemin des Jacomettes  
Place du 11 novembre

*Lou.*

*Coiffure féminine*

04 90 60 72 01

249, avenue de l'Europe

*Mèches - Balayage*

*Effets lumière*

Exposito **Auto Ecole**

**P**ermis

218, Av. de l'Europe  
Tél. 04 90 69 79 98

Code à domicile personnalisé - Formule accélérée

**repar'stores**

réparation et modernisation de volets roulants

Rendez-vous immédiat  
intervention en moins de 48h.

Dépannage, Motorisation, Installation, Rénovation.  
Réparation de toutes marques de volets roulants.

**SOMFY, NICE, BUBENDORFF, PROFALUX**  
Tarifs attractifs - Devis gratuit.

06 29 04 61 54

www.reparstores.com

**LE  
DOMAINE  
DU GRAND  
JACQUET**

Route de Carpentras  
04 90 63 24 87





*Le conseil municipal  
vous souhaite  
une bonne année  
2012*





## Les lumières de la ville

**Dossier :**  
**urbanisme et logement**